

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt quatre, le quinze novembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, Adjoint, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT, M. CHEVALIER

Absents excusés : Emilie GIRAUD, Dominique ANDRO,

Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 8 novembre 2024

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2024-47/ OBJET : Régularisation de l'emprise du chemin rural N° 54 sur les parcelles B 956 et 957

M. le Maire rappelle au conseil le projet de régularisation de l'emprise du chemin rural N° 54 sur les parcelles cadastrées section B 956-957 appartenant à M. DECORET Stéphane. Il précise que le tracé du chemin rural se trouve sur la parcelle de M. DECORET depuis fort longtemps, mais qu'aucune régularisation cadastrale n'a jamais été faite.

Afin de régulariser cette emprise il est nécessaire de faire l'acquisition de 231 m² à M. DECORET. Il suggère au Conseil d'appliquer le prix de 2,87 € du m².

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité décide de :

- faire l'acquisition de 231 m² auprès de M. DECORET Stéphane d'un montant de 2,87 € du m², soit un total de 663 € pour régulariser le tracé du CR N°54
- prendre en charge les frais relatifs à cette acquisition (géomètre- acte administratif)
- désigner Jean Noël ETAY, 2^e adjoint pour représenter la commune lors de la signature de l'acte administratif
- mandater M. le Maire pour l'ensemble des démarches administratives nécessaires à ce dossier

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT



Le Maire
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20241115-2024-47-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2024